Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 18 février 2020

Un groupe de juristes mènera la campagne pour le « Non »/ Tous les journaux indiquent que la campagne référendaire a été lancée le 17 février et se terminera le 4 avril. Selon la loi sur le référendum, pour chaque question référendaire il est obligatoire qu'il y ait des campagnes pour le « Oui » et pour le « Non ». Le Ministre de l'Administration territoriale et de l'Infrastructure, Suren Papikyan, dirige la campagne pour le « Oui », mais aucune force politique n'a déclaré vouloir mener la campagne pour le « Non », car ces forces mettent en question la légalité du processus. En outre, les forces d'opposition parlementaires, ainsi que celles qui n'y sont pas représentées, ont avancé qu'elles n'ont pas voulu donner aux autorités la possibilité de les transformer en « *anti-héros* ». *Hraparak* indique qu'il y aura cependant une campagne pour le « Non » qui sera menée par Ruben Melikyan, avocat, co-fondateur de l'ONG « La voie du droit », ancien Ombudsman du Haut-Karabakh et ancien vice-ministre de la Justice d'Arménie. Melikyan a déclaré que le groupe de la campagne pour le « Non » sera exclusivement composé de juristes et n'aura pas de personnalités politiques. La presse rappelle que 650.000 votes sont nécessaires pour approuver les changements constitutionnels proposés par le gouvernement.

Retour sur le débat public entre Nikol Pachinian et Ilham Aliyev/ *168 jam* indique que les opinions sur le débat public du Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, et du Président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, (cf. revue du 15 au 17 février 2020) sont contradictoires. D'après le journal, les opinions négatives l'emportent sur les réactions positives. Certains journaux énumèrent des faits historiques que le Premier ministre aurait pu/dû évoquer pour répondre à telle ou telle remarque d'Ilham Aliyev. *168 jam* voit cependant des nuances négatives à la fois pour la forme et pour le contenu de l'intervention de Nikol Pachinian ce qui, d'après le journal, serait dû à la mauvaise préparation à ce débat. « *La seule chose réconfortante à propos de cette discussion est que le Président azerbaïdjanais n'a pas brillé non plus dans sa préparation* » indique le journal.

Nikol Pachinian a tenu une réunion au sujet des morts des soldats hors des conditions de combat/ La presse indique que Nikol Pachinian a tenu une réunion consultative avec des responsables du domaine de la Defense pour discuter en détail des circonstances et des causes des récentes pertes dans les forces armées (cf. revue du 13 février 2020, revue du 14 février 2020). Les responsables ont fait état de l'avancement des procédures pénales engagées à cet égard. Nikol Pachinian a mis l'accent sur les problèmes liés à la sous-culture criminelle et à la discipline dans les forces armées. Il a souligné la nécessité de prendre des mesures cohérentes afin d'assurer une application stricte de la discipline dans l'armée et a donné des instructions pertinentes aux responsables.

Mher Grigorian serait nommé Président de la Banque centrale/ *Hraparak* indique que le mandat du Président de la Banque centrale d'Arménie expire en 2020. Selon le quotidien, ce poste est promis au vice-premier ministre, Mher Grigorian, qui a un long parcours dans le monde bancaire. D'après

Hraparak, le poste de vice-premier ministre serait occupé par l'actuel Ministre de l'Administration territoriale et de l'Infrastructure, Suren Papikyan.

L'ancien garde du corps en chef de Serge Sarkissian disculpé des accusations après avoir transféré à l'État 6 millions de dollars/ Les autorités chargées de l'application des lois ont renoncé aux accusations de corruption et d'évasion fiscale portées contre l'ancien garde du corps en chef de l'ex-Président, Serge Sarkissian, Vachagan Ghazarian, après qu'il ait transféré 2,9 milliards de drams (6 millions de dollars) à l'État. Selon le Service spécial d'enquête, en raison du paiement Ghazarian et sa femme ne seront pas jugés pour fraude fiscale. Les enquêteurs les ont également disculpés des accusations d'enrichissement illégal.

Nikol Pachinian aurait évité de rencontrer la Diaspora arménienne d'Allemagne pour ne pas aborder le sujet de déportations/ *Hraparak* note que lors de sa visite en Allemagne, Nikol Pachinian, contrairement à ses autres visites, n'a pas rencontré la communauté arménienne sur place. Pour *Hraparak* c'est surprenant, car Pachinian a déjà appelé les Arméniens de la Diaspora à venir voter au referendum, et n'a pas voulu saisir cette occasion pour faire campagne. Selon les sources diplomatiques du quotidien, le Premier ministre aurait évité cette rencontré pour ne pas aborder « *le sujet des milliers d'Arméniens déportés depuis l'Allemagne* ». D'après *Hraparak*, il s'agit notamment des Arméniens atteints de cancer qui, après leur retour, ne pourront pas bénéficier de même niveau de traitement qu'en Allemagne.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.